

Association Vélo

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

<http://toulouse.fubicy.org>



Communiqué

vendredi 19 juillet 2013

Piétonisation du Capitole : bravo !

L'Association Vélo approuve les nouveaux aménagements

Depuis lundi, le centre ville de Toulouse poursuit sa mutation avec la piétonisation de la place du Capitole et des rues adjacentes. Ce nouveau plan de circulation va **apaiser la ville et redistribuer l'espace public au profit de tous**. L'Association Vélo se réjouit également du **réaménagement du parking du Capitole**, avec un grand espace de stationnement vélo et l'affectation de la moitié des places de parking voiture aux riverains.

Après la fermeture aux véhicules à moteur de la rue d'Alsace Lorraine et du Cardo romain, c'est une étape supplémentaire qui vient d'être franchie, et **qui nous conforte dans la vision que nous avons de la ville depuis plus de 30 ans**. Il reste désormais à faire **respecter ces aménagements** : certains espaces sont régulièrement envahis de voitures stationnées tandis que les deux roues motorisés continuent à circuler dans les rues qui leur sont pourtant désormais interdites. D'autre part ces aménagements doivent s'accompagner de la **création de stationnements vélos en surface** qui manquent aujourd'hui à certains endroits.

Le réaménagement du centre ville doit se poursuivre dans cette direction, en continuant la redistribution de l'espace public et l'apaisement des rues. Cela passe notamment par la **suppression de tous les axes de transit** passant par l'hyper centre et un **parking du Capitole réservé aux riverains**.

L'Association Vélo fera des propositions concrètes dans ce sens au mois de septembre, en présentant sa vision de la ville à l'horizon 2020. Ce document s'adressera plus particulièrement aux candidats aux **élections municipales de 2014**, en espérant que cette vision sera partagée et reprise par le plus grand nombre.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian Jutisz, Vice-Président, tél. : 06 67 72 57 89

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.